



Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST

13 Protection sociale

Neuchâtel, novembre 2013

Rapport social suisse: mise à jour des principales données statistiques

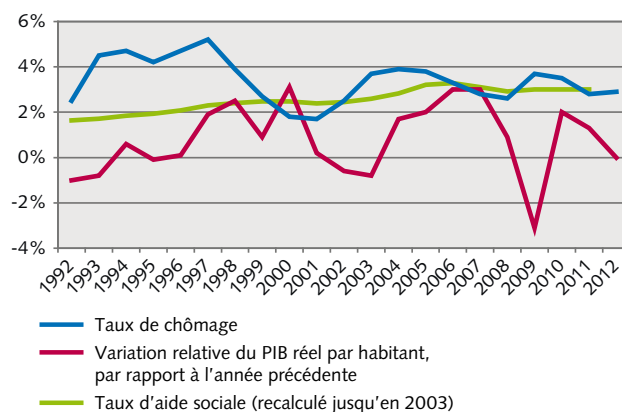
Le premier rapport social statistique suisse a été publié en 2011. Les principaux indicateurs du rapport ont été actualisés en considérant l'évolution positive de l'économie et du marché de l'emploi, doublée d'une croissance démographique dynamique. Les groupes de population exposés au risque d'exclusion sociale restent les mêmes, du point de vue de leur profil et de la part qu'ils représentent.

Dynamisme économique et démographique

Le risque d'exclusion sociale demeure inchangé, comme le montre la comparaison entre les indicateurs sur l'évolution de l'économie et du marché de l'emploi et ceux concernant le taux d'aide sociale¹ (graphique G 1). Le taux de bénéficiaires de l'aide sociale s'est maintenu autour de 3,0% ces dernières années. Le chômage est quant à lui redescendu de 3,7% en 2009 à 2,9% en 2012. La croissance économique, encore négative en 2009 (-1,9%) en raison de la crise économique et financière, a renoué avec des chiffres positifs les années suivantes. Cette évolution récente a apparemment peu d'impact sur le taux d'aide sociale et sur le risque d'exclusion sociale. Comme le montre le G1, ni la croissance économique, représentée ici par la variation du PIB par habitant après correction de la hausse démographique, avec un taux de chômage en baisse, ni le recul économique avec une augmentation du nombre de chômeurs, n'a eu de répercussion visible sur le taux d'aide sociale.

Evolution du taux de chômage, du taux d'aide sociale et du PIB réel par habitant

G 1



Sources: Statistique du chômage, seco;
OFS, Statistique de l'aide sociale et Comptes nationaux

© OFS

En revanche, le nombre absolu de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté, passant de 230'019 en 2009 à 236'133 en 2011. Le taux de bénéficiaires se maintient toutefois à 3,0%, en raison de l'augmentation de la population. Les premiers résultats disponibles pour 2012 ne font pas non plus apparaître d'évolution marquée de ce taux².

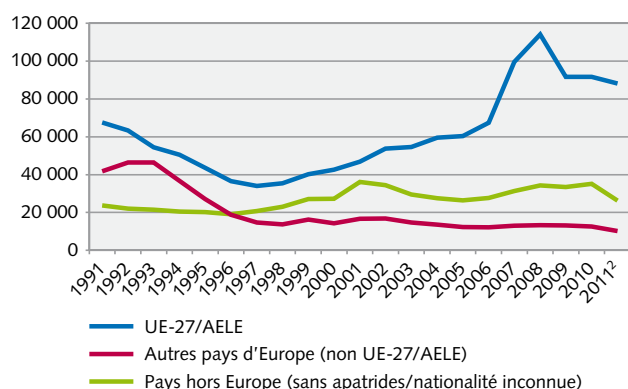
La hausse démographique résulte principalement de la forte immigration en provenance de l'UE, même si celle-ci s'est un peu ralentie ces dernières années (graphique G 2). Le marché de l'emploi est parfaitement à même d'absorber ce surplus de main-d'oeuvre. En atteste la hausse globale du

¹ Le précédent rapport portait sur la situation jusqu'en 2008. Voir: Office fédéral de la statistique (2011): Rapport social statistique suisse 2011. Rapport du Conseil fédéral du 18.05.2011 en réponse au postulat «Législature. Rapport social» (2002 P 01.3788). OFS, Neuchâtel.

² Voir: Salzgeber R. et al. (2013): Kennzahlenbericht zur Sozialhilfe in Schweizer Städten. Berichtsjahr 2012, 13 Städte im Vergleich. Schaffhouse: Initiative des villes pour la politique sociale.

Immigration de la population résidente permanente selon la nationalité, 1991–2011¹

G 2



¹ Jusqu'en 2010, y compris les changements de statut et les sorties du processus d'asile.

² Dès 2011, changement des méthodes de production et de concept pour la population résidente permanente: la population résidente permanente comprend désormais les personnes dans le processus d'asile résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse.

Source: OFS, PETRA

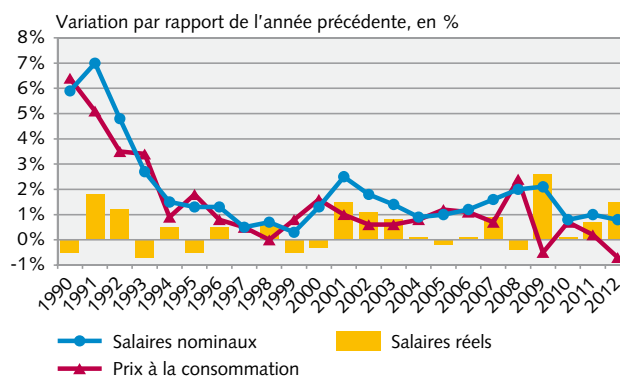
© OFS

taux d'actifs occupés, à savoir la part de la population active occupée dans la population de 15 ans et plus. Cette hausse est à mettre sur le compte de la nette progression de la population étrangère, alors que le taux d'actifs occupés stagne chez les Suisses. Parallèlement, le taux de chômage recule à nouveau jusqu'en 2012, après une brève poussée en 2009.

Les salaires ont suivi l'évolution de la situation économique et des emplois. Après avoir stagné pendant la crise de 2008, ils se sont remis à progresser en termes nominaux et réels, quoiqu'à un rythme un peu moins soutenu qu'auparavant. Les salaires réels ont été influencés positivement par l'évolution de l'indice des prix à la consommation, qui s'est révélé négatif en 2008 et qui est demeuré très faible les années suivantes (graphique G 3).

Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels

G 3



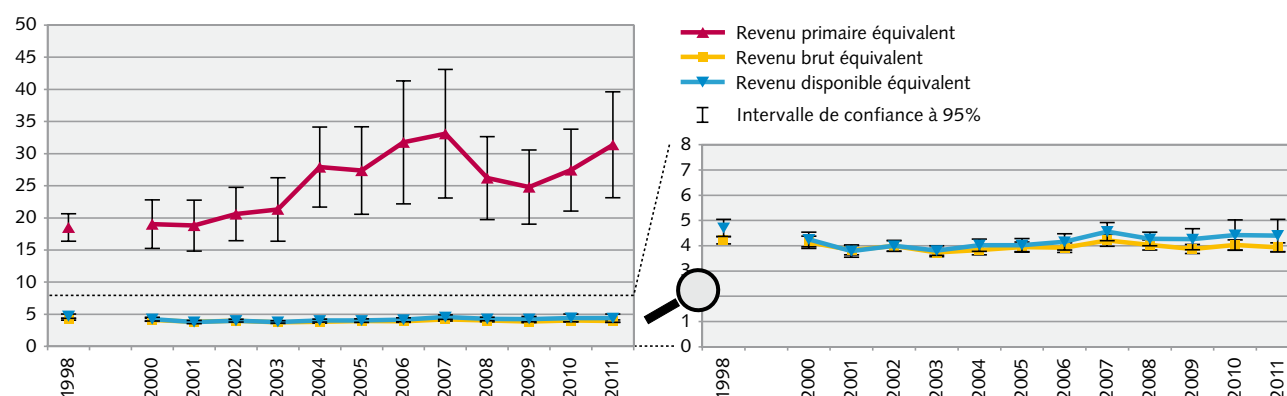
Source: OFS, Indice suisse des salaires, IPC

© OFS

La répartition des revenus dans la population qui englobe, outre les salaires aussi d'autres revenus (transferts et revenus du capital) est mesurée au moyen d'indicateurs spécifiques. L'un de ces indicateurs est le rapport interquintile S80/S20 (cf. encadré) des revenus³ des ménages privés. Depuis 2009, on constate une légère augmentation de l'inégalité⁴ dans les revenus primaires (ensemble des revenus sans les prestations de transfert). Le rapport interquintile reste par contre constant aussi bien pour le revenu brut (ensemble des revenus des ménages) que pour le revenu disponible (ensemble des revenus après déduction des dépenses obligatoires, comme par exemple des impôts). Le niveau de ces inégalités varie toutefois: en 2011, le revenu primaire des 20% les plus riches représentait 31,4 fois celui des 20% les plus pauvres (2008: 26,2 fois); le rapport était de 4,4 pour le revenu disponible (2008: 4,3). Cela signifie qu'en prenant en compte les prestations et les dépenses de transfert de l'Etat, les 20% des plus riches ont un revenu en moyenne 4,4 fois plus élevé que le

Evolution du rapport interquintile (S80/S20) de 1998 à 2011, population totale¹

G 4



¹ La comparaison des parts de revenus des 20% supérieurs et des 20% inférieurs de la population porte ici sur la moyenne et non pas sur la somme des revenus dans ces quintiles; les revenus négatifs sont également pris en compte dans les calculs.

Source: OFS, Enquête sur le budget des ménages

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Rapport interquintile

Le rapport interquintile S80/S20 compare la part de revenu des 20% les plus riches de la population totale avec celle des 20% les plus pauvres. Plus le quotient s'écarte de 1, plus la répartition des revenus entre ces deux groupes de population est inégale.

³ Est considéré le revenu équivalent.

⁴ A propos des inégalités de revenus, voir aussi: Office fédéral de la statistique (2012): Inégalité des revenus et redistribution par l'Etat. Composition, répartition et redistribution des revenus des ménages privés Neuchâtel: OFS.

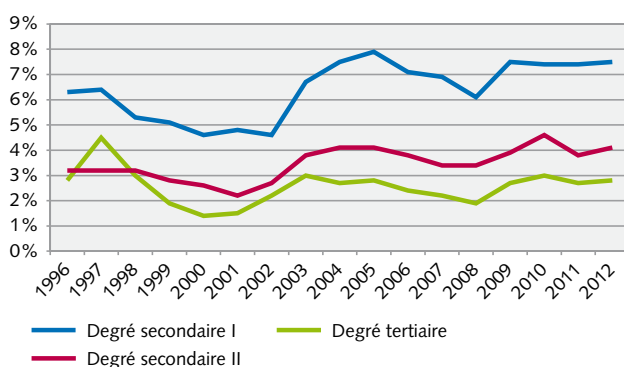
revenu moyen des 20% les plus pauvres. La redistribution appliquée par l'Etat permet donc de grandement réduire les inégalités constatées pour la distribution des revenus primaires. Les plus bas revenus semblent à la longue réagir de manière plus sensible aux variations de la situation économique et à ses conséquences pour le marché de l'emploi. En cas de chômage, le revenu du travail est remplacé par un revenu de transfert plus bas, ou disparaît complètement lorsque le chômeur n'est pas inscrit auprès d'un office de placement. Si les augmentations de salaires mentionnées plus haut sont réparties de manière plus ou moins égale entre les actifs occupés, il en résulte un accroissement des disparités notamment dans les segments de revenus les plus bas. Le revenu primaire (avant transferts) fait davantage ressortir cet accroissement des inégalités que le revenu disponible (graphique G4).

Populations présentant un risque élevé d'exclusion sociale

Le risque d'exclusion sociale reste nettement plus élevé que la moyenne pour les personnes sans formation postobligatoire. Celles-ci éprouvent en effet davantage de difficultés à s'intégrer durablement sur le marché du travail. Si l'on regarde les taux de chômage selon le BIT (graphique G5), on constate qu'ils se maintiennent à un niveau élevé pour les personnes ayant seulement une formation du secondaire I (7,5% en 2012), tandis que le taux de chômage est (nettement) plus bas chez les personnes diplômées du secondaire II (4,1% en 2012) et du tertiaire (2,8% en 2012).

Taux de chômage au sens du BIT selon la formation, de 1996 à 2012

G 5



Source: OFS, Enquête suisse de la population active

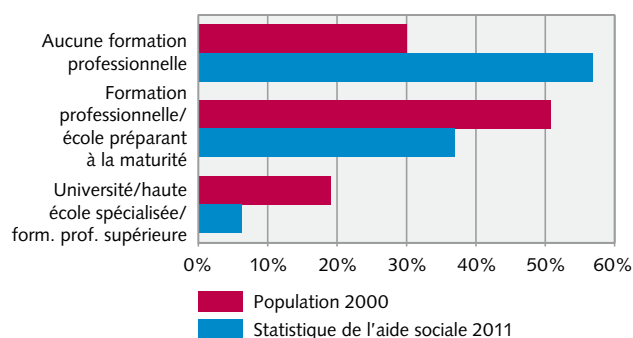
© OFS

Le manque de qualifications constitue aussi le principal facteur de risque chez les travailleurs pauvres, à savoir chez les personnes qui, bien qu'exerçant une activité rémunérée, souffrent de la pauvreté et sont menacées par l'exclusion sociale. Les personnes actives occupées diplômées du degré secondaire I étaient en 2011 deux fois plus souvent pauvres que celles titulaires d'un diplôme du secondaire II (7,9% contre 3,4%). Les détenteurs d'un titre du degré tertiaire sont les moins exposés à la pauvreté (2,3%).

Les qualifications jouent également un rôle important dans la perception de l'aide sociale. En 2011, 56,8% de toutes les personnes soutenues par l'aide sociale avaient seulement terminé la scolarité obligatoire. Ce pourcentage est très élevé, comparé à celui de l'ensemble de la population (environ 30%; graphique G6).

Formation achevée la plus élevée des bénéficiaires de l'aide sociale et de la population (personnes de 18 ans ou plus), 2011

G 6



Sources: OFS, Statistique de l'aide sociale, Recensement de la population 2000

© OFS

Outre les personnes ayant un faible niveau de formation, les autres groupes qui étaient identifiés comme étant à risque dans le rapport social 2011 sont toujours considérés comme tels. Il s'agit des enfants, des jeunes adultes, des personnes divorcées et des étrangers (tableau T1).

T1 Taux d'aide sociale et taux d'assistance¹ selon les groupes à risque

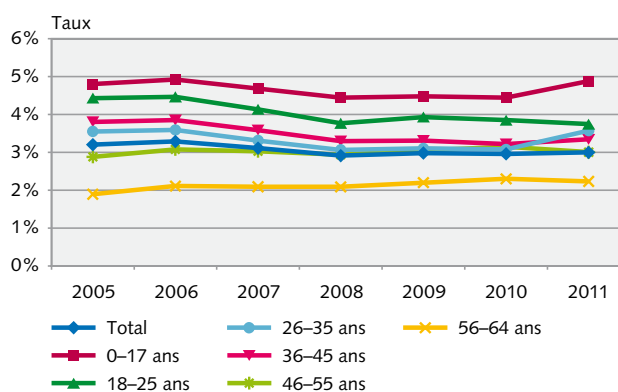
	2009	2010	2011
Total	3,0	3,0	3,0
Jeunes adultes	3,9	3,9	3,7
Enfants	4,5	4,4	4,9
Personnes divorcées	6,8	7,0	5,5
Etrangers	6,1	6,0	6,0
Parents seuls avec enfants	16,9	16,7	17,4

¹ Voir www.bfs.admin.ch → Thèmes → 13 → Sécurité sociale → Définitions

De 2005 à 2010, les taux de dépendance à l'aide sociale des enfants et des jeunes adultes ont évolué presque en parallèle, les premiers se situant à un niveau légèrement supérieur. Alors qu'elles affichaient toutes deux un recul en 2009 et en 2010, les courbes de ces deux groupes se sont éloignées en 2011: le taux d'aide sociale des jeunes adultes a reculé de 3,9% à 3,7%, alors que celui des enfants est remonté de 4,5% à 4,9%, retrouvant le niveau élevé enregistré en 2006

Bénéficiaires de l'aide sociale selon la classe d'âge

G 7



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale

© OFS

(graphique G 7). Une bonne part de cette hausse a probablement été induite par la progression marquée (+0,3%) du taux d'aide sociale chez les enfants en bas âge (jusqu'à 5 ans) et leurs familles. Il est intéressant de constater que, malgré cette hausse relative, le nombre d'enfants concernés a baissé en termes absolus. L'évolution démographique explique ce phénomène: le nombre d'enfants recule, aussi bien dans la population totale que dans le groupe des bénéficiaires de l'aide sociale. La baisse est toutefois moins marquée dans la population à l'aide sociale, ce qui explique la hausse relative de la part des enfants concernés.

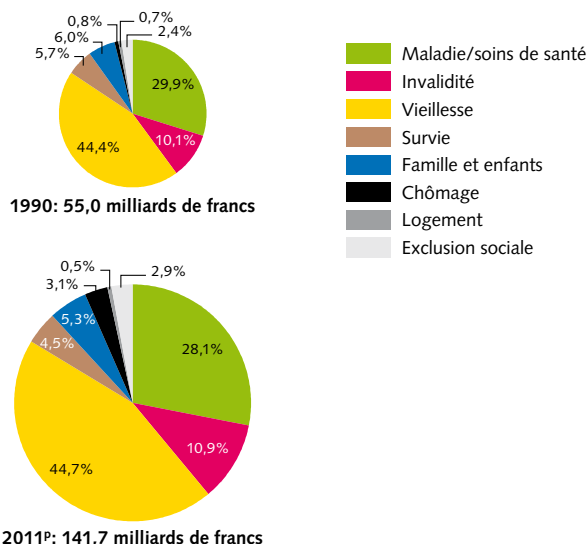
Le taux d'aide sociale a aussi augmenté chez les 26 à 35 ans; dans ce groupe, les personnes touchées sont souvent les parents d'enfants également à l'aide sociale.

Le taux de prestations sociales reste constant

En 2011, 142 milliards de francs en termes nominaux ont été dépensés pour financer des prestations sociales (graphique G 8), un montant en hausse de 8,9% par rapport à 2008⁵. Le taux de prestations sociales⁶ est à l'inverse demeuré stable ces deux dernières années, se maintenant à environ 24%. De ce montant, plus de 80% se concentre sur trois des huit fonctions (ou «risques») de la protection sociale, à savoir «vieillesse», «maladie/soins de santé» et «invalidité». Les parts représentées par les différentes fonctions dans l'ensemble des dépenses ne varient que très peu au fil du temps, sauf pour le chômage. Dans ce dernier cas, la courbe suit logiquement l'évolution du marché de l'emploi et, donc, du taux de chômage. Depuis 2008, une proportion constante de 2,9% des dépenses totales de protection sociale est consacrée à la protection contre l'exclusion sociale; elle inclut les dépenses d'aide sociale.

Prestations sociales selon les fonctions, en 1990 et 2011^p

G 8



Source: OFS, Comptes globaux de la protection sociale

© OFS

⁵ Pour une description du système, voir aussi Office fédéral de la statistique (2011): Rapport social statistique suisse 2011. Rapport du Conseil fédéral du 18.05.2011 en réponse au postulat «Législature. Rapport social» (2002 P 01.3788). OFS, Neuchâtel.

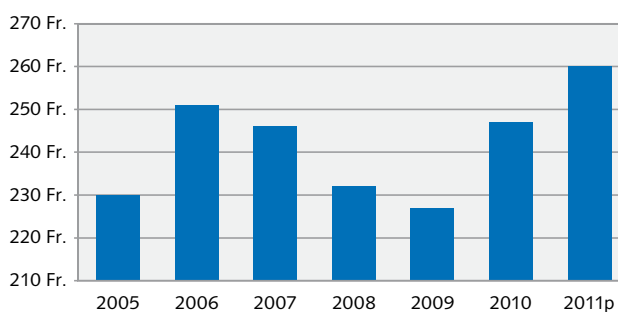
⁶ Le taux de prestations sociales indique la part représentée par les prestations sociales dans le PIB (produit intérieur brut).

Dépenses d'aide sociale

L'aide sociale, qui fonctionne comme un filet social de dernier recours, remplit une fonction importante dans la lutte monétaire contre la pauvreté. Les dépenses nettes d'aide sociale par habitant connaissent depuis 2005 une évolution en dents de scie. Après avoir augmenté en 2006, elles ont baissé jusqu'en 2009, tombant à 227 francs. Elles sont reparties à la hausse ensuite, atteignant en 2011 le record de 260 francs par habitant (graphique G 9). Il semble que cette évolution résulte, d'une part, de l'augmentation de la part des cas avec une très longue durée d'octroi. Parmi ceux-ci une majorité a bénéficié de prestations tout au long de l'année. Lorsque ces cas concernent des ménages de plusieurs personnes (p. ex. des familles avec enfants), ils exercent une pression à la hausse sur les dépenses. D'autre part, une baisse des revenus du ménage, en raison par ex. de la perte d'un emploi ou de la réduction d'un taux d'occupation, peuvent aussi rendre nécessaire un recours à l'aide sociale pour maintenir le minimum vital. Le taux de couverture moyen⁷ (part de l'aide sociale dans le revenu total des ménages qui en bénéficient) a passé de 77% en 2010 à 78% en 2011. Enfin, l'évolution des prix, en particulier des loyers, influe aussi sur les dépenses de l'aide sociale. Les loyers jouent un rôle important dans la hausse des coûts et ce en particulier dans les villes où le taux d'aide sociale est plus élevé que que dans les campagnes⁸.

Dépenses nettes de l'aide sociale par habitant 2005–2011

G 9



Source: OFS, Statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources

© OFS

Impressum

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Conception, rédaction: Thomas Ruch et Tom Priester
Section Analyses sociales

Domaine: 13 Protection sociale

Layout: Section DIAM, Prepress/Print

Traductions: Services linguistiques OFS, langues: disponible comme fichier PDF ou sous forme imprimée en allemand, en français et en italien.

Renseignements: Office fédéral de la statistique,
Section Analyses sociales, tél. 032 713 64 21,
e-mail: info.sozan@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1201-1101, gratuit

Commandes: tél. 032 713 60 60, fax: 032 713 60 61,
e-mail: order@bfs.admin.ch

⁷ Ménages privés seulement.

⁸ Voir aussi: Office fédéral de la statistique (2011): Raisons des différences entre les cantons dans les dépenses d'aide sociale. Résumé du rapport final. OFS, Neuchâtel.